

# Charte

## Etudiants de quatrième année de médecine

Année universitaire 2026-2027

Le Centre Laennec Marseille s'enracine dans une tradition qui vise « **l'excellence** » des professionnels de la Santé. L'excellence se traduit par un haut niveau de qualifications scientifiques, un sens du travail en équipe et une grande considération de la personne soignée.

Le projet du CLM vise ainsi à préparer aux épreuves dématérialisées nationales (E.D.N.) ainsi qu'aux examens objectifs et structurés (E.C.O.S.) tout en accompagnant les étudiants à porter une réflexion sur le sens de leur profession et de leurs pratiques par l'acquisition de compétences humaines, relationnelles et éthiques.

### Processus de candidature

- Une lettre de présentation et de motivation avant le 01/06/2026 remise dans la boîte aux lettres interne du CLM sous enveloppe renseignée « Candidature interne en D2 ». La réponse d'admission sera apportée après vos partiels semestriels.
- Une participation financière à consulter sur <https://laennec-marseille.fr/tarifs.html>

### Ce qu'offre le CLM aux étudiants de 4<sup>ème</sup> année.

- Des groupes de conférence de taille limitée. La promotion sera répartie en cinq groupes A, B, C, D & E, afin de respecter les rotations des enseignements de la faculté.
- Un accompagnement individualisé,
- Un espace de travail avec l'accès aux salles. Les horaires d'ouvertures sont de 7h à 23h, 7 jours sur 7,
- L'accès à la salle informatique, aux photocopieuses, à l'espace cafétéria...
- La possibilité de réserver un box les vendredi, samedi et dimanche,
- La possibilité d'emprunter les ouvrages disponibles dans la bibliothèque du CLM,
- La participation aux conférences (une quarantaine au total) de préparation à l'EDN à un rythme qui s'adapte aux rotations de la faculté,
- Un programme de formation humaine et éthique,
- La participation à trois concours blancs.
- La possibilité de prendre part aux propositions pastorales portées par l'aumônerie de la Team'One.

Ce qui est demandé aux étudiants de 4<sup>ème</sup> année.

- Le respect des personnes : politesse, bienveillance, cordialité...
- Le respect de l'ambiance de travail : ponctualité et assiduité aux conférences (prévenir en cas d'absence), le silence dans les salles...
- Le respect du site : rangement de ses affaires, propreté, respect de la copropriété...
- Un entretien pédagogique dans l'année pour faire le point,
- La rédaction d'une monographie en fin d'année.